

Consolidation des aires protégées dans la région

(Châteauguay, le 23 septembre 2019) – Au début du mois de septembre, d'importantes signatures ont eu lieu pour confirmer les acquisitions de territoires par Héritage Saint-Bernard, la Ville de Léry et la Ville de Châteauguay. Appartenant auparavant à la Fondation de la faune du Québec, ces terrains de haute valeur écologique viennent consolider la protection de plus de 84 hectares de milieux naturels situés à Léry et à Châteauguay. Tout cela n'aurait pu être rendu possible sans l'expertise, la collaboration et l'accompagnement de Nature-Action Québec.

Léry agrandit son aire de territoires protégés de 16 hectares

Riches en biodiversité, des terrains situés à Léry sont désormais la propriété de la municipalité léryveraine et d'Héritage Saint-Bernard. Protégés à perpétuité grâce à des actes notariés et des servitudes de conservation croisées, ces seize hectares de territoires abritent entre autres des marais qui servent de zone de reproduction pour les poissons et plusieurs espèces d'oiseaux. D'ailleurs, ces terrains sont en partie désignés comme « habitat essentiel du Petit Blongios », une espèce classée comme menacée par le gouvernement fédéral.

« Je suis vraiment très heureux que Léry et Héritage Saint-Bernard assurent conjointement la pérennité de ces territoires de grande valeur écologique pour les générations futures. », s'est exprimé le maire de Léry, M. Walter Letham, lors de la signature des ententes. « Je suis fier d'avoir pris part à la concrétisation de ce nouveau projet d'acquisition. »

Châteauguay complète ses acquisitions

La récente transaction vient compléter l'acquisition de quelque 69 hectares de territoires naturels situés dans la municipalité de Châteauguay. Le transfert des terrains, anciennement propriété de la Fondation de la faune du Québec, avait débuté en 2017. Héritage Saint-Bernard et la Ville de Châteauguay en sont propriétaires et en assurent la protection à perpétuité.

« C'est une belle nouvelle, ces acquisitions sont importantes et permettent de confirmer l'implication de Châteauguay dans la protection des milieux naturels », a ajouté M. Pierre-Paul Routhier, maire de Châteauguay.

Des milieux naturels d'importance

Rappelons que ces territoires naturels s'ajoutent à une mosaïque de milieux protégés de haute valeur écologique reliant l'île Saint-Bernard au centre écologique Fernand-Seguin. Cette succession d'écosystèmes situés à Châteauguay et Léry est reconnue pour la diversité de ses habitats et pour la grande variété des espèces fauniques et floristiques qui s'y trouve. Ce territoire constitue l'un des maillons essentiels de la ceinture verte du Grand Montréal.

Héritage Saint-Bernard poursuit ses actions pour la protection des milieux naturels en collaboration avec tous ses partenaires, dont les municipalités.

-30-

Source : Marie-Hélène Dorais, 450 698-3133 poste 227, marie.dorais@heritagebernard.qc.ca

Photos : Les crédits sont inscrits à même le nom des photos*

** Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec le crédit photo pour des articles relativement à ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).*